

Conseil Portuaire du 18 Novembre 2022

Corrections, remarques et compléments à l'ordre du jour

Corrections au Compte rendu du 6/10/2022

- Représentants de l'activité commerce
 - Nous avons noté qu'Eric Jacob était excusé et Yves Picot était présent
- Approbation du compte rendu
 - Intervention de M. Poirot (page 2) à remplacer par :
« M. Poirot informe que ses remarques formulées au Conseil Portuaire du 15 Décembre 2021 ont bien été ajoutées au compte rendu. Les remarques transmises pour ce Conseil Portuaire seront insérés au prochain compte rendu. »
 - Intervention de M. Lemaigen (page 4) à remplacer par :
« la Wifi a été déployée sur l'ensemble du port de Granville »
 - Intervention F. Duloir (page 6) au sujet de la zone technique
Il faudrait rajouter :
L'accès à la zone technique et la future déchèterie se fera par carte
Le chantier « Clôtures de Cotentin » est non achevé et nécessitera de nouvelles relances
 - Intervention Mme Conraud (page 6)
Correction orthographe « des usagers l'utilisent sans »
 - Intervention Mme Conraud (page 8)
Rejets dans le port et utilisation du port comme vivier, par les pêcheurs professionnels, ne sont pas inscrits

Remarques au Compte rendu du 6/10/2022

- Intervention de M. Lemaigen (page 2, compte de résultat 2021, budget prévisionnel)
 - Présentation de l'atterrissage de l'année en cours
Au vu des questionnements, M. Lemaigen pense qu'il n'est pas indispensable de le présenter
 - Rappel du code des ports
« Le Conseil Portuaire examine la situation du port et son évolution sur les plans économiques, financier, social, technique et administratif
Il reçoit toutes observations jugées utiles par le gestionnaire du port ainsi que les comptes rendus d'exécution des budgets de l'exercice précédent et de l'exercice en cours »
 - Le bilan atterrissage de l'année en cours devra être présenté au prochain Conseil Portuaire

- Statuts SPL

- Annonce de M. Pillon, page 9
Au 1 Novembre 2022, les nouveaux statuts de la Spl ne sont toujours pas déposés auprès d'Infogreffe
- Ce qui implique que la gestion se fait toujours avec la structure du CA de 2014, bien que les nouveaux membres soient désignés

Ordre du jour du Conseil Portuaire du 18/11/2022

- A compléter
 - ✓ Bilan atterrissage 2022
 - ✓ Convention Spl-Municipalité pour la gestion du domaine public (Compte rendu municipal du 24 Juin 2022)
- Questions diverses
 - ✓ Qu'en est-il des différents objets trainant sur les pontons qui parfois sont très mal odorants ?
 - ✓ Les sanitaires de la Marina étant fermés jusqu'au début Juin, on risque d'avoir affluence aux sanitaires de la capitainerie pour les mois d'Avril et Juin. Peut-on déclarer ces sanitaires mixtes durant cette période ?

Document à insérer au compte rendu du Conseil Portuaire du 18/11/2022